



N° ALLOCATAIRE :
7294839

NOUS CONTACTER :
Caf des Yvelines
78090 YVELINES CEDEX 9
Tous nos contacts sur caf.fr

Mon dossier Caf

Relevé de compte

MADAME COUDRAY FLORENCE
1 CHEMIN DE LA FORET
78840 MOISSON
FRANCE

Le 13/07/2021

► Ce que la Caf m'a versé au mois de juin 2021

La date correspond à l'envoi du paiement par la Caf. Le versement sur votre compte dépend du délai de votre banque.

Date	Nature des prestations	Montant
04/06/2021	Allocations familiales modulées de Mai 2021	132,08 €
	Montant versé sur mon compte	132,08 €
	TOTAL	132,08 €

► Mon profil au 13/07/2021

- Je suis séparée légalement depuis le 15 octobre 2015.
- Nombre d'enfant(s) rattaché(s) sur le dossier : 2 (EVA, THAO)
- J'ai une activité salariée depuis le 28 janvier 2014.
- Mon adresse : 1 CHEMIN DE LA FORET, 78840 MOISSON, FRANCE
- Mon adresse mél : FLORENCE.COUDRAY@HOTMAIL.FR
- Mon téléphone : 06 65 07 58 71 - 01 34 79 19 72
- Mon compte bancaire :
IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX 075
BIC : NORDFRPP

Si votre situation change, pensez à en informer votre Caf : Espace Mon Compte > rubrique « Consulter ou modifier Mon profil ». Tout changement peut entraîner une modification de vos droits (voir rubrique « Mes droits et mes paiements »).

► Plus d'information ...

Comprendre mon relevé ?

Avec votre relevé de compte Caf, vous visualisez immédiatement :

- le paiement de vos prestations du mois précédent effectué sur votre compte bancaire,
- le montant versé à un tiers (bailleur, organisme social...),
- les sommes que vous devez à la Caf.

Ce relevé de compte Caf n'est ni une attestation de paiement, ni une attestation de droit et ne peut pas être utilisé comme justificatif.

Comment rembourser ce que je dois à la Caf ?

Vous avez une dette et vous devez la rembourser. Dans ce cas, la Caf effectue des retenues sur le paiement de vos prestations.

Vous pouvez aussi rembourser la Caf par prélèvement bancaire, par chèque ou par carte bancaire. Rendez-vous dans la rubrique « Ma Caf » pour connaître toutes les modalités de remboursement.

Pour consulter le détail de ce que vous devez à la Caf, rendez-vous dans l'Espace Mon Compte, rubrique « Mes dettes ».

Je mets toujours mon profil à jour

Les changements que vous pouvez déclarer sur caf.fr concernent :

- **vos vie familiale** : mariage, pacs, vie de couple, séparation, grossesse, naissance, adoption, départ ou retour d'un enfant, arrivée ou départ d'une personne dans votre foyer, décès ;
- **vos vie professionnelle** : début ou reprise d'activité, chômage, réduction ou cessation d'activité pour vous occuper d'un enfant ;
- **la situation de votre enfant** : scolarité, apprentissage, entrée dans la vie active ;
- **vos coordonnées de contact** : adresse postale, adresse mél, numéro de téléphone ;
- **vos coordonnées bancaires**.

Attention : Une déclaration incorrecte, incomplète et/ou tardive peut entraîner une dette vis-à-vis de la Caf que vous devrez ensuite lui rembourser.

Les changements de situation déclarés en ligne sont traités plus rapidement que si vous les réalisez par téléphone ou par courrier. Rendez-vous dans l'Espace Mon Compte > rubrique « Déclarer un changement » ou « Consulter ou modifier mon profil ».